Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8370778
Centre d'intérêt: 875

Guertin, A.-Yves, 1942-.

Questionnaire en vue d'orienter l'intervention de l'E.A.D. en formation agricole : informations recueillies et quelques commentaires / A.-Yves Guertin, Raymond Mailhot ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de l'éducation des adultes, Equipe d'aide au développement. -- [Québec] : La Direction, 1982.
23 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Agriculture *Formation professionnelle *Commission scolaire *Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: *Formation agricole

Au cours de l'année 1981-1982, l'Equipe d'aide au développement a entrepris une enquête sur la situation de la formation agricole dispensée au niveau de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires. Plus précisément, il s'agissait de déterminer le degré d'implication des commissions scolaires dans le domaine de la formation agricole, leurs besoins de soutien et de perfectionnement, enfin le rôle qu'elles espèrent voir jouer par l'Equipe d'aide au développement dans ce domaine.

Un questionnaire (reproduit en annexe) a été expédié à 79 commissions scolaires. Au total, 35 ont participé à l'enquête, dont 23 qui dispensaient de façon habituelle des cours dans le domaine de la formation agricole. Il semble par ailleurs que la grande majorité des non répondants ne se sont pas impliqués dans ce domaine.

Sept commissions scolaires déclarent accorder une grande importance au secteur de la formation agricole, treize lui reconnaissent une certaine importance et trois répondants lui attachent une importance secondaire. Les besoins énumérés se situent en priorité au niveau de l'encadrement et de la gestion, puis au niveau de la pédagogie. Les cours qui requièrent le plus d'améliorations seraient les cours de comptabilité, de production laitière et de production céréalière. Enfin, les répondants souhaitent l'implication de l'Equipe d'aide au développement et la collaboration de l'Union des producteurs agricoles.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

GUERTIN, A.-Yves, MAILHOT, Raymond

"Questionnaire en vue d'orienter l'intervention de l'E.A.D. en formation agricole: informations recueillies et quelques commentaires".

E D U Q 8370778

GOUVERNEMENT DU QUEBEC
MINISTERE DE L'EDUCATION
DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION DES ADULTES
EQUIPE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

QUESTIONNAIRE EN VUE D'ORIENTER L'INTERVENTION DE L'E.A.D. EN FORMATION AGRICOLE

Informations recueillies et quelques commentaires

A.-Yves Guertin
Raymond Mailhot

Août 1982

TABLE DES MATIERES

Page

INTRODUCTION 1

I - Répondants 2

II - Réponses des 23 commissions scolaires dispensant de façon habituelle des cours en formation agricole 7

III - Informations et commentaires généraux recueillis .. 15

CONCLUSION 19

ANNEXE 22

INTRODUCTION

Le dossier agricole est né à l'Equipe d'aide au développement (E.A.D.), à l'été 1981, suite à une demande de participation ponctuelle de la Direction des Programmes à l'élaboration de sessions provinciales sur trois (3) cours et sur l'implantation des Responsables régionaux en formation agricole (R.F.A.). Depuis, l'E.A.D. a décidé de continuer son action en ce domaine.

En vue d'éclairer les besoins et de préciser les orientations vis-à-vis les Services d'éducation aux adultes (S.E.A.), un court questionnaire a été expédié à toutes les commissions scolaires. Il demandait d'expliciter l'implication de ces dernières en formation agricole, les besoins de soutien ou de perfectionnement et le rôle de l'E.A.D., en ce domaine.

Même s'il ne s'agit pas d'une enquête dite "scientifique", le nombre de questionnaires retournés et la qualité des réponses nous permet de mieux connaître la situation et la volonté explicite de plusieurs organismes qui, sans concertation, ont dégagé des lignes communes aux niveaux de l'encadrement et du perfectionnement.

Le texte qui suit vise à faire connaître ces données aux organismes qui ont répondu au questionnaire. Après avoir identifié les répondants, nous donnerons le résultat des compilations les plus significatives et relèverons les principaux commentaires ou suggestions.

I - REPONDANTS

Le questionnaire a été expédié aux "responsables" de la formation agricole des S.E.A. de toutes les commissions scolaires. D'une part, il était difficile de prime abord d'éliminer les commissions scolaires non concernées par cette formation et, d'autre part, nous ne pouvions identifier le répondant attitré partout de façon uniforme. La première et la dernière question nous ont permis de catégoriser ces inconnus et de pondérer les avis et commentaires en conséquence.

Trente-cinq (35) commissions scolaires ont retourné le questionnaire. Vingt-trois (23) d'entre elles dispensent de façon habituelle des cours et douze (12) n'en dispensent pas ou, du moins, pas "de façon habituelle". En général, c'est le directeur du service qui a répondu pour les commissions scolaires qui ne dispensent pas de formation et un conseiller pédagogique pour les autres. Voici la liste des organismes et l'identification de leur répondant[1]:

---

[1] Voir le questionnaire en annexe. Un questionnaire a été complété par voie téléphonique.

TABLEAU I

COMMISSIONS SCOLAIRES DISPENSANT DE FACON HABITUELLE DES COURS EN FORMATION AGRICOLE

ORGANISMES	REPONDANT .identification .statut
Châteauguay-Valley	Iain Millar, C.P.
Eastern Townships	Norman Majury, Consultant
Orléans	Jean-Jacques Tremblay, C.P.
Laurentian	Ian Evans, Directeur
Blainville-Deux-Montagnes	Denis Lauzon, C.P.
St-François	Jean-Louis Mondoux, C.P.
Meilleur	Gérard Pierre Lussier, C.P.F.I.
Grand-Portage	Raymond Morin, C.P.
Tilly	Alain Gamache, C.P.
Louis-Hémon	Alain Tremblay, C.P.
Bas St-Laurent	Serge Eric Mercier, C.P.
Yamaska	Jean Marchand, C.P.
Chaudière	Jean-Guy Isabel, Dir. adj.
Mauricie	Madeleine Trépanier, C.P.
Provencher	Albert Roux, C.P.
Vallée de la Matapédia	Magella Garon, C.P.
Gaspésia	Jean-Noël Landry,
Baie des Chaleurs	Régis Leblanc,
Lac St-Jean	Guy Pilotte, C.P.
Davignon	Gilles Tétreault, C.P.
Honoré Mercier	Normand Paradis, Coord.
Châteauguay des Moissons	Gilles Lapalme, Directeur
Papineau	Gilles Désilets, C.P.

TABLEAU II

COMMISSIONS SCOLAIRES NE DISPENSANT PAS DE FACON HABITUELLE DE COURS EN FORMATION AGRICOLE

ORGANISMES	REPONDANT .identification .statut
Sault St-Louis	Jean-Denis Cléroux, Directeur
La Vérendrye	G. S. Bastarache, Directeur
Lignery	Florent Hince, Directeur
Mille-Iles	L. Laquerre, Coordonnateur
Ste-Croix	Wojtek Wianicki, Coordonnateur
C.E.C.M.	Gilles Boucher, Dir. F.P.
Chambly	Claude Desmarais, Directeur
Les Ecores	J. Arthur Lauzon, Directeur
Chauveau	Louis-Marie Thibault, Directeur
Lapointe	Marc-André Tremblay, C.P.
Carignan	Michel Croteau, Directeur Denis Pitre, C.P.
Le Gardeur	Harris Le François, Directeur

TABLEAU III

COMMISSIONS SCOLAIRES
N'AYANT PAS RETOURNE LE QUESTIONNAIRE

Abitibi
Amiante
Baldwin-Cartier
Bedford
Bois-Francs
Bureau des Ecoles Protestantes du Grand Montréal
Chapais-Chibougamau
Charlevoix
Chicoutimi
Chomedey
Crie
Des Iles
Des Manoirs
Des Monts
Du Golfe
Du Littoral
Eastern Quebec
Estrie
Harricana
Henri-Bourassa
Jean-Talon
Jérôme Le Royer
Kativik
Lac Témiscamingue
Lakeshore
Lanaudière
Laurentides
Laurenval
Long-Sault
Louis-Fréchette
Manicouagan
Nouveau-Québec
Outaouais
Pascal Taché
Péninsule
Rouyn-Noranda
St-Jérôme
South Shore
Tardivel
Valleyfield
Vaudreuil-Soulanges
Verdun
Vieilles-Forges
Western Québec

Parmi les commissions scolaires qui n'ont pas répondu (44), on peut estimer, à première vue, que la grande majorité ne dispensent pas de façon habituelle de cours en formation agricole, qu'environ six (6) d'entre elles en dispensent à l'occasion et qu'une en dispense beaucoup. Nous ne croyons pas que la représentativité des répondants soit mise en cause, si ce n'est que leur implication est plus grande que la moyenne dans le champ de la formation agricole.

Nous avons pu constater que la perception de son propre engagement en agriculture varie d'un endroit à l'autre. Une ou deux commissions scolaires s'occupent régulièrement de formation agricole, mais probablement parce que le volume d'activités est réduit dans ce secteur, elles ont répondu qu'elles ne dispensaient pas de cours de façon habituelle.

II - REPONSES DES 23 COMMISSIONS SCOLAIRES DISPENSANT DE FACON HABITUELLE DES COURS EN FORMATION AGRICOLE

Dans cette partie, nous livrerons de façon linéaire la compilation des réponses des organismes dispensant de façon habituelle des cours en formation agricole. Nous ajouterons quelques commentaires et ferons quelques relations entre les questions.

Question 2

Vis-à-vis l'ensemble du secteur professionnel des commissions scolaires, les besoins en formation ou en ressourcement pédagogique des formateurs et des gestionnaires représentent pour:

7 organismes	30.5%	une grande importance;
13 organismes	56.5%	une certaine importance;
3 organismes	13 %	peu d'importance.

Il s'agit d'une vision réaliste de la situation. Le champ agricole étant relativement restreint quantitativement, les répondants n'attachent qu'une importance relative aux besoins.

Question 3

La question 3 visait à identifier le domaine où le soutien est le plus nécessaire. Les répondants ont opté de la façon suivante:

11 organismes	47.8%	pour l'encadrement;
12 organismes	52.2%	pour les pratiques pédagogiques.

Les deux (2) domaines ont été désignés de façon presque égale. Notre hypothèse initiale prévoyait que l'un ou l'autre ressortirait davantage. Quand on établit un lien avec la question précédente, on se rend compte que les 11 répondants qui désirent améliorer l'encadrement sont ceux pour qui la formation agricole revêt peu ou une certaine importance, alors que 7 des 12 répondants qui optent pour les pratiques pédagogiques sont ceux pour qui la formation agricole revêt une grande importance. Il s'ensuit que les formateurs et leurs pratiques pédagogiques devraient nous inciter à une plus grande attention.

Question 4

Même si les pratiques pédagogiques sont légèrement valorisées, la question 4 nous fait découvrir que c'est au niveau de l'encadrement de ces dernières qu'on désire porter attention. En effet, les besoins pour le personnel intervenant en agriculture sont répartis comme suit:

2 organismes	8.7%	ne répondent pas;
3 organismes	13 %	au niveau de l'enseignement;
13 organismes	56.5%	au niveau de l'encadrement;
5 organismes	21.8%	autres: 2- recrutement des formateurs,
		1- recrutement des agriculteurs,
		2- programmes.

On se rend compte que les réponses "autres" vont aussi au niveau de l'encadrement.

Il est difficile de savoir si cette insistance sur l'encadrement, même dans le domaine pédagogique, est reliée aux exigences de la situation ou au fait que les répondants sont des gestionnaires. La situation n'est pas claire pour ces derniers. Avant d'avoir désigné le besoin de l'encadrement des formateurs à 56.5%, près de la moitié d'entre eux avaient choisi une action auprès des gestionnaires dans la question précédente.

Voici un recoupement avec la question numéro 3. Parmi les 13 qui ont désigné "l'encadrement des formateurs",

7 (53.8%) avaient retenu "les gestionnaires et l'encadrement",

6 (46.2%) avaient retenu "les formateurs et leur pratique pédagogique".

Question 5

La question 5 était ouverte; elle demandait d'identifier les cours à être améliorés en priorité dans la commission scolaire. Voici la compilation des réponses:

COURS	MENTION
- Comptabilité/gestion de la ferme	6
- Production laitière	3
- Productions céréalières	3
- Relève agricole	3
- Acériculture	3
- Vacher (aide-fermier)	3
- Alimentation animale	3
- Entretien de machineries	3
- Productions animales diverses	2
- Horticulture	2
- Construction de bâtiments agricoles	2
- Production du boeuf de boucherie	1
- Production du porc	1
- Production des patates	1
- Productions végétales	1
- Utilisation des pesticides	1
- Organisation de cliniques	1
- Soudure pour la ferme	1
- En fonction des demandes des producteurs, donc... (imprévisible, changement continuel, réponses aux besoins ...)	4
- Tous les cours (... surtout en fonction des formateurs qui les dispensent...)	1
- Pas de cours en particulier	1
- Pas de réponse	3

L'observation faite à la question 4 vaut aussi à la question 5. La situation, en plus d'être confuse, est pour le moins disparate et il devient difficile, provincialement, de dégager les besoins généraux ou identiques pour tous les organismes si ce n'est en comptabilité.

Question 6

Toutefois une bonne majorité des répondants souhaitent que l'E.A.D. intervienne en priorité auprès des S.E.A. (61%). Treize pour cent (13%) aimeraient que cette action se déroule auprès de l'U.P.A. et 26%, auprès du M.A.P.A.Q. Le groupe qui opte pour le M.A.P.A.Q. avait répondu de la façon suivante à la question 4 au niveau des besoins:

4 - pour l'encadrement des formateurs,
2 - pour le recrutement de clients ou de formateurs.

Si on opère un autre recoupement avec la question 4, 13 organismes sur 23 souhaitent une intervention auprès des S.E.A. ou du M.A.P.A.Q. en vue de l'encadrement des formateurs.

Question 7

Voici les justifications apportées au fait que l'E.A.D. intervienne auprès de l'un ou l'autre organisme.

a) Ceux qui ont retenu l'U.P.A.: (3)

1 - Peut mieux apporter un suivi et une attention aux besoins manifestés.

1 - Vu la formation de comités régionaux, l'engagement d'un responsable régional, les équipes volantes de formation, la concertation difficile, il en découle une perception nébuleuse du rôle de l'E.A.D.

1 - (Aucune justification).

b) Ceux qui ont opté pour les spécialistes du M.A.P.A.Q.: (6)

2 - Favoriser une meilleure collaboration.

2 - Avoir des personnes-ressources mieux préparées pour la formation agricole.

1 - Le plus souvent en contact avec les agriculteurs.

1 - Les sensibiliser au sujet du renouveau pédagogique au sujet d'un cours.

c) Ceux qui ont retenu le S.E.A.: (14)

5 - La formation est le "propre" du S.E.A. et il la dispense; également les S.E.A. relèvent du M.E.Q.

3 - Le S.E.A. peut intervenir auprès des autres organismes (U.P.A.; M.A.P.A.Q.).

3 - Le leadership ou la continuité est assuré par le S.E.A.

1 - Les S.E.A. ont été les premiers à se préoccuper des besoins de formation en agriculture.

1 - Manque de communication et de collaboration ou coopération avec l'U.P.A.

1 - (Aucune Justification).

Majoritairement, on reconnaît que la formation agricole revient au M.E.Q. et de là aux S.E.A., d'où un besoin ou une nécessité de leadership. Mais, on manifeste aussi de l'ouverture à l'U.P.A. et au M.A.P.A.Q. parce qu'on saisit la nécessité de leurs services ou de leur collaboration.

Question 8

La question 8 visait à recenser les éléments à retenir pour intervenir adéquatement en formation agricole. Les réponses apportées à cette question ouverte sont de nature différente, mais peuvent être regroupées sous les rubriques: points à retenir, pistes à développer et instrumentation.

MENTIONS	POINTS IMPORTANTS A RETENIR AU PLAN DE L'INTERVENTION
1	- Régionalisation de la formation agricole (plan triennal)
1	- L'engagement d'un conseiller en formation agricole
1	- Diversité des cours et sur une courte période (janvier-février)
2	- Etre utiles, pertinents et intéressants
2	- Cours de courte durée
5	- Les enseignants provenant du milieu agricole, ne possédant pas de pédagogie, ont de la difficulté à transmettre leur savoir
1	- Disponibilité des formateurs
1	- Etablir de bons contacts avec les agriculteurs
1	- Des activités "théories-pratiques"
1	- Retrait de l'implication globale de la D.G.E.A.
1	- Attitude plus ou moins positive de la C.F.P.
1	- Programmes-maison

MENTION POINTS IMPORTANTS A RETENIR AU PLAN DE L'INTERVENTION

(suite)

1	- Aucune ressource financière
1	- Difficile de recueillir les besoins des agriculteurs
1	- Les membres des divers organismes ont la responsabilité de donner des cours, celle-ci étant dans leur définition de tâches

Pistes à développer ou à exploiter (suggestions)

1	- Geler l'argent dans le D.P. pour la formation en agriculture et ce au niveau de la D.G.E.A.
3	- Coordonner les divers intervenants au sujet de l'analyse des besoins et de l'intervention

Instrumentation (outils de travail)

2	- Mise à jour des contenus et uniformité provinciale des contenus
2	- Inventaire de personnes ressources (liste disponible)

Question 9

L'E.A.D. désirait aussi pondérer son intervention dans le secteur agricole. Les répondants ont signalé que l'E.A.D. devrait consacrer:

Beaucoup d'énergie	65.2%	15 organismes
Peu d'énergie	26.1%	6 organismes
Pas de réponse	8.7%	2 organismes

III - INFORMATIONS ET COMMENTAIRES GENERAUX RECUEILLIS

A) Commissions scolaires ne dispensant pas de cours en formation agricole[2]

Six (6) des douze (12) commissions scolaires qui ne dispensent pas de formation agricole de façon habituelle ont indiqué dans leurs commentaires qu'elles désiraient s'impliquer dans ce secteur, soit par l'intermédiaire d'un R.F.A., soit par elles-mêmes en identifiant des besoins de soutien ou de formation de leur personnel. Ces répondants ont désigné, à part à peu près égale, des besoins concernant l'encadrement, les gestionnaires, d'une part, et les formateurs et des cours à améliorer ou à développer, d'autre part.

B) Commissions scolaires dispensant de façon habituelle des cours en formation agricole

Douze (12) des vingt-trois (23) répondants ont émis des commentaires se greffant à l'aide que les commissions scolaires attendent d'agents de l'extérieur et de l'organisation interne du secteur. Quatre (4) demandent à l'E.A.D. de s'impliquer sur divers points mentionnés dans le questionnaire, trois (3) comptent sur le rôle que joue(ra) le R.F.A. Enfin,

---

[2] Ces commissions scolaires n'ont répondu qu'à quelques questions ou n'ont fourni que des commentaires généraux. Voilà pourquoi, nous n'avons pas analysé leurs réponses à la partie précédente.

on mentionne les difficultés à identifier les besoins, à obtenir des ressources financières; on souligne le manque d'information dans le champ de formation agricole, le peu de développement depuis le "colloque provincial" et la nécessité de valoriser les terres arables non utilisées.

Il est remarquable que la première catégorie de répondants confirme des besoins similaires à la deuxième catégorie et que les commentaires "libres" vont aussi dans le sens du renforcement de l'organisation locale.

Voici, tels quels, les commentaires émis à l'une ou l'autre des questions, principalement à la dixième:

- S'il y a un responsable en formation agricole, en région, c'est avec lui que nous devrions faire cette démarche.

- L'arrivée d'un professionnel en agriculture, un atout pour la région 7, l'E.A.D. devrait en tenir compte dans sa démarche.

- Prévoir des ressources financières ($), pour les enseignants qui demandent à être rémunérés pour ces sessions.

- Il est difficile de recruter les agriculteurs et aussi difficile d'identifier leurs besoins; ils sont comme la température.

- Nous avons besoin du support de l'E.A.D., cet appui devrait être offert dans une démarche positive.

- Peu de développement depuis le colloque provincial, à l'automne 79 (?).

- Avec le "zonage agricole" au Québec, on se doit de revaloriser les terres arables non utilisées.

- Les formateurs sont occasionnels, possèdent bien le contenu; nous les supportons déjà au niveau des méthodes. Une ou des activités bien structurée(s) serait(ent) bien acceptée(s)

- Nous sommes quatre (4) institutions dans la région 04-sud regroupées dans un comité technique pour la formation agricole et je crois que des actions régionales pourraient être posées dans notre région.

- L'E.A.D. pourrait travailler avec l'U.P.A. pour l'outiller en vue de la cueillette des besoins ou la précision des attentes des clients. Tant au niveau de la C.F.P. que du M.E.Q., prévoir plus que des fonds de tiroir pour la formation agricole.

- Favoriser un meilleur échange d'informations entre les S.E.A.

- Le poste de conseiller pédagogique en formation agricole est nouveau. Les méthodes d'interventions auprès de la clientèle et des formateurs restent à être définies.

- Les agriculteurs sont démobilisés face à la formation.

- Sauvegarder les petites fermes.

- Sauver les petits producteurs.

- Ce secteur représente 95% de nos activités à temps partiel.

- Utiliser davantage nos ressources locales.

- Grande mobilité des enseignants.

CONCLUSION

Malgré sa simplicité ce questionnaire nous a beaucoup appris sur la situation de l'enseignement agricole dans la province et a déjà permis d'orienter l'action de l'E.A.D.

Principaux éléments qui se dégagent de la compilation du questionnaire

- Seulement sept (7) commissions scolaires sur 35 nous signalent la grande importance de ce champ d'enseignement. Par hypothèse, en ajoutant les commissions scolaires qui n'ont pas répondu, ce chiffre pourrait être porté à dix (10) au maximum.

- A cause d'un certain marasme, il faut travailler autant sur la gestion que sur la pédagogie, au niveau de l'encadrement.

- Les cours à améliorer seraient:

  . comptabilité;
  . production laitière;
  . production céréalière;
  . relève agricole;
  . acériculture;
  . vacher (aide-fermier);
  . alimentation;
  . entretien machinerie.

- On souhaite une collaboration avec le M.A.P.A.Q.

- On demande à l'E.A.D. de s'impliquer.

<u>Voici comment l'E.A.D., dans son offre de service, a donné suite à plusieurs des réponses aux questions qu'elle posait</u>

- En collaborant avec deux (2) services du M.A.P.A.Q.

- En tentant d'améliorer la pédagogie des cours en comptabilité-gestion, en acériculture et dans le transfert de ferme.

- En formant les gestionnaires à l'encadrement de cette formation.

- En préparant les nouveaux R.F.A. a bien assumer leur rôle régional et en perfectionnant ceux qui ont déjà une expérience d'un an.

Les résultats ont été communiqués rapidement et verbalement au responsable du programme qui en plus d'agir dans le même sens que l'E.A.D., s'emploie, entre autres, à mieux articuler les ressources financières, à constituer une banque de ressources humaines et à diffuser plus d'information qu'auparavant.

Nous nous sommes abstenus de livrer des commentaires sur les problèmes soulevés parce que, dans plusieurs cas, ils concernent davantage l'organisation de la formation que la pédagogie. Quant à cette dernière, nous mettons actuellement au point un texte qui tente de faire le tour de la problématique et de l'action. Ce travail sera utilisé au cours de sessions de formation que donnera l'E.A.D.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE EN VUE D'ORIENTER
L'INTERVENTION DE L'E.A.D. EN FORMATION AGRICOLE

1. Est-ce que, de façon habituelle, votre commission scolaire donne des cours en formation agricole?

   - Oui ○ - Non ○

2. Vis-à-vis l'ensemble du secteur professionnel de la commission scolaire, les besoins en formation ou ressourcement pédagogique des formateurs ou gestionnaires dans le domaine agricole représentent: (cochez à un seul endroit)

   - Une grande importance ○
   - Une certaine importance ○
   - Peu d'importance ○

3. Dans le domaine de la formation agricole de votre commission scolaire, préféreriez-vous voir l'intervention de l'E.A.D. axée sur: (cochez à un seul endroit)

   - Les gestionnaires et l'encadrement ○
   - Les formateurs et leur pratique pédagogique ○

4. Pour le personnel intervenant en agriculture, avez-vous des besoins au niveau: (cochez à un seul endroit)

   - De l'enseignement ○
   - De l'encadrement des formateurs ○
   - Autres (l'indiquer) ○

   _____

5. Enumérez, par ordre d'importance décroissant, les cours à être améliorés en priorité dans votre commission scolaire dans le domaine agricole:

   - _____
   - _____
   - _____

6. L'E.A.D. devrait intervenir en priorité auprès: (cochez à un seul endroit)

   - De l'U.P.A. régionale ○
   - Du S.E.A. des commissions scolaires ○
   - Des spécialistes régionaux du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ○

7. Justifiez le choix indiqué à la question précédente :

_____

_____

_____

8. Dans le domaine de la formation agricole, chez vous, vous croyez important de signaler ce qui suit: *(éléments dont l'E.A.D. devrait tenir compte pour intervenir adéquatement)*

_____

_____

_____

9. Dans la conjoncture actuelle, face aux coupures budgétaires, aux priorités de votre commission scolaire et à l'avenir de votre intervention en formation agricole, l'E.A.D. devrait consacrer à ce secteur: *(cocher à un seul endroit)*

- Beaucoup d'énergie ○
- Peu d'énergie ○
- Pas d'énergie ○

Pourquoi? _____

_____

10. Commentaires si vous désirez.

_____

_____

_____

Encore merci!

Nom du répondant et titre: _____

_____

Numéro de téléphone: _____

Identification de la Commission scolaire: _____